



## Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Association : Société Nautique du Golfe des Lecques  
Adresse : Quai Gélou Le Vieux Port 83270 St CYR sur MER  
Téléphone : 04.94.26.17.55

Fait à St Cyr sur Mer le 18 Juin 2017

Le 17 Juin 2017 à 18h 00, les membres de l'Association de la Société Nautique du Golfe des Lecques, se sont réunis dans la salle du club de voile à St Cyr les Lecques, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation par courrier électronique conformément à l'article 11 des statuts.

L'assemblée est présidée par Madame Florence Prevot, présidente de séance, de Monsieur Bernard Bauer trésorier, de Monsieur Bruno Nicolas secrétaire de séance, de Mademoiselle Sophie Cachard et Mr Benoit Quennepoix du comité d'administration (Absent Jean Barbeau)

Etaient présents : Mr Philippe Barthélémy maire de St Cyr sur mer, Monsieur Jean-Pierre Le Van Da, Monsieur Bagno, Monsieur Louis Ferrara. Etaient aussi présents, Monsieur Jean-Christophe LeGal, Chef de Base, Monsieur Ludovic Wolkow, responsable administratif.

L'ordre du jour :

- Compte rendu moral, prévisions et projets pour l'année à venir, par la Présidente Florence Prevot
- Compte rendu financier, avec explications détaillées par le Trésorier Bernard Bauer
- Budget prévisionnel par le Trésorier Bernard Bauer
- Parking propriétaires et local
- Régates
- Mot du secrétaire chef de Base
- Mot de Mr le maire
- Questions et suggestions de l'Assemblée
- Verre de l'amitié

## Présentation du rapport moral par la présidente :

Détails : Rapport moral en fin de document

Rapport moral : 0 voie contre et 0 abstention

## Intervention de Bernard Bauer trésorier:

Présentation des résultats financiers de l'exercice 2016 : 0 voie contre et 0 abstention

Présentation des prévisions financières de l'exercice 2017 : 0 voie contre et 0 abstention

## Intervention de Bruno Nicolas secrétaire général:

Présentation des résultats du challenge catamaran 2016-2017

Présentation de la gestion du parking bateau (Départs, Arrivées)

## Intervention de Benoit Quennepoix administrateur:

Présentation des résultats des compétitions optimist 2016-2017

## Intervention de Mr Barthélémy maire de St Cyr Sur Mer

Renouvelle sa confiance dans le club et éclaircit quelques points concernant le support financier apporté par la mairie et les nouvelles charges supportées par le club.

## Questions Réponses :

Une question sur la clarté des entrées financières :

Bernard Bauer clarifie les interrogations en précisant qu'il est difficile de séparer les rentrées financières des différents supports de voile quand cette entrée financière provient d'un même groupe (UCPA par exemple) qui lui-même est une entrée financière.

Pas de question supplémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

Les participants à l'Assemblée sont ensuite invités à partager le verre de l'amitié.

La Présidente  
Florence Prévot

Le Trésorier  
Bernard Bauer

Le Secrétaire  
Bruno Nicolas



**Assemblée générale du samedi 17 juin 2016.  
Compte rendu moral de Florence Prévot, Présidente de la Société Nautique du Golfe des Lecques pour  
l'année 2016.**

## Compte rendu moral de Florence

Voilà maintenant bientôt 10 mois que je suis présidente de la SNGL et je voudrais tous vous remercier pour votre confiance.

Un merci tout particulier à l'équipe de salariés avec qui c'est un plaisir de travailler, aux membres du conseil d'administration pour leurs compétences et leur disponibilité et à Yves Thomas qui m'a légué un club parfaitement géré et sur une belle dynamique de projets.

Aujourd'hui, la SNGL c'est :

- 891 licenciés (43 licences club et 848 passeport voile) en 2016 pour 909 en 2015
- 230 adhérents actifs à l'année en 2016 pour 178 en 2015
- 1010 stages de voile effectués en 2016 pour 858 en 2015

### L'équipe de salariés

L'activité est donc en progression et cela s'est traduit en 2017 par la signature d'un CDI avec Antoine Carpentier qui rejoint l'équipe.

Cette équipe que je tiens à féliciter pour les très bons résultats que vous présentera Bernard, résultats directement liés à leur engagement. Merci donc aux salariés permanents Jean-Christophe, Ludovic, Camille et Antoine mais également à tous les moniteurs qui ont travaillé à temps partiel toute l'année ou lors des vacances scolaires.

### L'équipe de bénévoles

Les membres du Conseil d'Administration sont :

- Florence Prevot, présidente ;
- Jean Barbeau, vice-président ;
- Bernard Bauer, trésorier ;
- Bruno Nicolas, secrétaire général ;
- Sophie Cachard et Benoît Quennepoix, administrateurs.

Il n'y a pas de renouvellement de membre en 2017.

### Activité scolaire

Une activité toujours soutenue avec :

- 38 séances pour les 3 écoles primaires de Saint-Cyr-Sur-Mer : Le Petit Prince, Jean de Florette et La Dédrière
- 2 séances par semaine avec le groupe de l'Institut Médico Educatif Les Ecureuils, animé par Alain Beaune
- 65 séances de classe de mer et collège avec Notre Dame (Saint-Cyr La Madrague), Fol de Savoie, les collèges La Nativité et Notre Dame de Jeunesse de Marseille et surtout une forte progression de l'UCPA (32 séances).

### Activité estivale 2016

Concernant les locations, on constate une augmentation de 4000€ par rapport à 2015, soit +12%.

La mairie nous soutient toujours beaucoup dans ce projet en mettant à notre disposition l'emplacement et le matériel nécessaires à l'exploitation du Point Plage.

Les résultats de l'activité ont augmenté de 16 000 € par rapport à 2015, soit +13%, en grande partie grâce au partenariat signé avec l'UCPA qui devient un partenaire clé.

Vous disposez du détail dans les comptes annuels qui vous ont été envoyés.

### Voilier habitable

Lancé en 2014 à l'initiative de Camille, ce projet est devenu une véritable activité avec des cours tous les samedis : 16 personnes sont inscrites à l'année.

Un grand merci à Alain qui a pris le relai de Camille durant son absence et qui a permis de maintenir cette activité sur la durée.

Grâce à Camille et aux résultats 2016, la SNGL conserve le label Coach Plaisance FFV et obtient cette année le label Ecole de Croisière FFV.

### Investissements 2016

Investissement 2016	Prévisionnel	Réalisé	Reporté
<i>Multimono</i>	30 000,00	30 000,00	
<i>Chariot porte gilet</i>	1 400,00	1 600,00	
<i>Matériel Optimist</i>	550,00	550,00	
<i>Ordinateur</i>	450,00	450,00	
<i>Matériel sono</i>	650,00	650,00	
<i>Voile RS</i>	350,00	350,00	
<i>3 Optimist</i>	4 500,00	700,00	4 500,00
<i>12 Voile tempête Opti</i>	1 400,00	1400	
<i>24 Combinaisons enfant</i>	1 300,00		1 300,00
<i>Mise à l'eau pour cata</i>	3 000,00	1 885,00	
<i>Communication</i>	4 900,00		
<i>PAV enfant</i>		1 223,00	
<i>Sol amortissant</i>	9 135,00	9 135,00	
<i>2 Hobie Cat T1</i>		14 220,00	
<i>PAV</i>		585,00	
<i>1 Hobie Cat 15</i>		10 500,00	
<i>Matériel bureau</i>		450,00	
TOTAL	57 635,00	72 298,00	5 800,00

### Investissements 2017

Investissement 2017	Prévisionnel	Réalisé
<i>Remorque route</i>	200,00	
<i>2 Optimist compétition</i>	1 400,00	1 440,00
<i>Rack Optimist</i>	1 000,00	1 250,00
<i>Communication</i>	7 500,00	
<i>6 Hobie Catsy</i>	22 000,00	20 600,00
<i>2 Hobie Cat 15</i>	22 000,00	
<i>2 Kayaks</i>		1 230,00
<i>Bateau sécurité</i>		3 300,00
<i>Matériel bureau tablette</i>	500,00	
TOTAL	54 600,00	27 820,00

## Régates

Le challenge catamaran est organisé tous les seconds dimanches de chaque mois, de septembre à juin. Ce challenge réunit les propriétaires mais également les adhérents à l'année qui peuvent emprunter un bateau du club.

Le raid de Bandol et les 3 heures des Lecques initiés par Jacques le Voguer ont connu un franc succès.

En septembre 2016, Benoît Quennepoix, administrateur du club, a relancé la compétition optimist.

Ce sont aujourd'hui 6 enfants qui régatent régulièrement avec de bons résultats :

- 6 régates de ligue courues de Saint Raphael à Martigues cette année avec des résultats encourageants,
- 3 régates des baies du soleil courues avec des podiums,
- 1 régata interligue à Marseille pour l'un d'entre eux avec un très bon résultat,
- 4 enfants de la SNGL participeront à la coupe internationale d'été du 15 au 21 juillet à Maubuisson. Il y aura environ 450 optimists venant de toute l'Europe!

Ces bons résultats sont directement liés à un super entraîneur Patrice Gotti très investi et à l'investissement du club dans 2 optimists compétition.

Et le projet continue sur sa lancée avec pour l'année prochaine probablement 8 enfants. Nous avons également des contacts avec La Ciotat pour mutualiser les entraînements 1 fois par mois.

## Bateaux propriétaires

La gestion des places de parking avec les bateaux propriétaires fonctionne bien.

Après paiement des cotisations club par les sociétaires, le club fournit une attestation à Mr Godibert (Maitre de port) qui assure l'encaissement des taxes d'amarrage.

Nous avons 2 nouveaux propriétaires de bateaux que nous accueillons avec grand plaisir :

- Jacques Chamillard qui a récupéré la place laissée vacante par le départ du Tornado de Pierre Cocheteux et qui a placé un Nacra 17,
- Yohann Pamelle qui a racheté le Hobie Cat 16 de Jean-Noël Vengeon et a conservé la place.

Nous avons mis en place un suivi de toutes les demandes de place de parking afin de garantir l'équité de traitement.

Le Comité d'administration étudie chaque demande afin d'analyser les motivations des demandeurs (Lieu de résidence à l'année, Palmarès, Régate, Nombre de sorties prévues...). Le Comité d'administration, le chef de base JC et le responsable administratif et commercial Ludo échangent pour émettre un avis motivé.

En cas de place disponible et d'avis favorable, la place est attribuée pour une durée de 1 an renouvelable par le respect des engagements signés.

## Projets et réalisations en 2016/2017

Les casiers planche à voile sont achevés et disponibles. La Mairie a financé les travaux et perçoit les loyers annuels. En contrepartie, la SNGL reçoit chaque année de la Mairie une subvention spécifique.

## Conclusion

Avant de conclure, je tiens à remercier tous ceux qui supportent financièrement nos actions :

- en priorité la mairie qui, au-delà de la subvention de fonctionnement, nous octroie une subvention pour le renouvellement du matériel point plage et la gestion pour leur compte des casiers planche à voile.
- Le ministère des Sports via le Centre National pour le Développement du Sport nous apporte une aide pour les emplois de Ludo et d'Antoine.

- La région qui a participé à l'installation du sol
- Et nos partenaires qui nous aident tout au long de l'année : Rue de la Mer, Gliss Attitude, Hobie et Gastra.

En conclusion, sécurité et qualité : qualité de l'accueil et de l'enseignement grâce à nos salariés et nos bénévoles, qualité du matériel grâce aux investissements et à l'organisation mise en place pour améliorer la maintenance.

A ce propos, nous mettons en place un cahier disponible à l'accueil. Si vous constatez un dysfonctionnement, du matériel cassé ou manquant, un problème sur un bateau ou à terre, une situation dangereuse, notez-le sur ce cahier. Nous nous engageons à tout analyser et traiter en fonction des priorités.

Et pour conclure, Sécurité et Qualité pour que la voile dans notre club soit un plaisir pour tous.